



# Association de **D**éfense et de **D**éveloppement du **B**eaujolais **V**ert et du **V**al d'**A**zergues

## Rapport d'activité

Sur la période de Juin à Décembre **2013**

---

Présenté à l'Assemblée Générale  
du 27 juin 2014  
à CHAMELET

### Vie de l'association

Réunions du Bureau et du Conseil d'Administration  
Adhésions et Communication aux adhérents  
Travail des commissions

### Actions engagées en 2013

L'action juridique  
Information et Communication  
Les réunions publiques  
Relations extérieures  
Journée du patrimoine  
Protection de la nature  
L'action économique  
Action culturelle et Géopark

---

Le rapport moral, le rapport financier et le rapport d'orientation  
vous seront présentés lors de l'Assemblée générale le 27 juin.

Bonne lecture.

## Réunions du Bureau et du Conseil d'Administration

Notre association s'est constituée en Assemblée Générale le 8 juin 2013 et a vécu un premier été extrêmement actif puisqu'il fallait à la fois s'appuyer sur une structure associative solide (statuts), agir au plus vite par recours juridique, définir ensemble une stratégie et des moyens pour faire connaître la situation et agir efficacement pour s'opposer au projet Vicat.

Dans ce but, nous avons mis en place des commissions afin de répartir la tâche et nous avons choisi de centrer notre effort des premiers mois sur l'information de la population par voie de presse, par internet et par la réalisation de réunions publiques dans plusieurs communes. L'équipe du Conseil d'Administration s'est fortement impliquée dans cette première étape.

Au cours de cette période de 7 mois sur 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois : 18 juin, 9 juillet, 15 octobre, 23 octobre et 28 novembre. Le CA étant l'organe de décision et de coordination, ces réunions ont permis de faire un point collectif régulier sur nos actions, de les valider, de les modifier ou d'en créer de nouvelles.

Durant ce 1er semestre, les membres du bureau de l'association se sont fréquemment consultés mutuellement par mail ou par téléphone et ont tenu des réunions formelles pour préparer certains rendez-vous importants.

## Adhésions et Communication aux adhérents

Les efforts fournis dès la création de l'association pour faire connaître au plus grand nombre le projet de carrière Vicat et les nuisances qui lui sont associées, ont été suivis d'un grand nombre d'adhésions. Nous étions 29 à la création, déjà 300 fin juillet, nous avons passé le cap des 500 début septembre, puis 750 en novembre et aujourd'hui nous sommes plus de 800. Les nombreuses sollicitations d'adhérents soucieux de savoir « où en est le projet » et prêts à soutenir activement notre travail d'opposition montre qu'il persiste une inquiétude sérieuse et un réel engagement.

L'origine géographique de nos adhérents démontre cette forte mobilisation locale : 65% d'entre nous habitent les villages voisins du projet Vicat (entre Lamure et Le Bois d'Oingt), 75% sont sur le secteur Vallée d'Azergues et 90 % vivent dans le département du Rhône. Merci à vous tous pour votre soutien.

Côté information interne, nous nous sommes efforcés d'envoyer un bulletin tous les deux mois par mail pour ceux qui ont une adresse internet et par courrier quand c'était la seule possibilité. Que les quelques-uns qui n'ont rien reçu nous excusent, il ne subsiste que quelques adresses récalcitrantes (bulletin d'adhésion difficile à déchiffrer...) mais aujourd'hui nous sommes « presque à jour ».

## Travail des commissions

Le travail en commission a été très irrégulier et inégal selon la période et le besoin. Certaines commissions ont du fournir sans délai un travail important et ont pu rassembler très rapidement des matériaux considérables relatifs tant aux aspects juridiques qu'aux multiples nuisances prévisibles, aux menaces sur la flore et la faune, à l'histoire du château, (pour ne citer que quelques exemples), ce qui a permis de procéder à l'information des habitants dès le 23 juillet, moins de deux mois après la création de l'association. Plusieurs commissions sont toujours à l'œuvre (juridique, environnement, informatique et communication), d'autres ont fait un premier tour de leur sujet et sont à relancer (santé, économie), la commission logistique a œuvré dès le départ, elle est aujourd'hui en attente.

En fin d'automne, nous avons créé une commission culturelle chargée d'étudier les possibilités de notre secteur vers le développement culturel artistique et scientifique. A la même époque, la commission patrimoine a formé deux groupes distincts chargés de réfléchir l'un à l'avenir du château, l'autre à celui des forêts.

## Actions engagées

### L'action juridique

Un travail soutenu a permis de rédiger nos statuts « à temps » pour pouvoir déposer un recours gracieux « à temps » auprès du Conseil Général (CG). Celui-ci ayant été refusé, notre équipe juridique s'est appuyée sur un large réseau de professionnels du droit afin de déposer un recours contentieux auprès

du Tribunal administratif. Nous demandons au tribunal d'annuler la décision de vente du château de Longeval et du domaine forestier Longeval-Pully prise par le CG le 22 mars 2013. Notre requête a été déposée le 22 octobre 2013, la procédure suit son cours mais les délais sont très longs.

Nous avons également essayé le refus du CG de nous transmettre copie du compromis de vente signé avec Vicat. Il a fallu démontrer nos droits auprès de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) qui nous a donné un avis favorable. Après quoi ces documents nous ont été transmis.

Fin octobre, le CG nous a informés qu'il souhaitait dénoncer le fameux compromis, en s'appuyant d'ailleurs sur un certain nombre de nos arguments. Vicat a pris acte de cette annulation et y a répondu en précisant son intention de poursuivre l'étude de son projet et le souhait de rédiger un nouvel accord rapidement.

Actuellement nous sommes en attente de jugement au Tribunal Administratif et nous poursuivons notre travail de veille juridique.

### **Information et Communication**

Une seule réunion de cette commission, le 24 juin, pour définir et répartir le travail. Une équipe élargie s'est très vite mise au travail et en quelques jours nous avons une adresse mail, un logo, des flyers, des autocollants, etc...

Côté informatique, c'est un petit groupe très efficace qui s'est lancé. Le site internet a été immédiatement construit et mis en ligne ainsi que la page facebook et le forum. Cela nous a permis de démarrer la phase d'information, de dévoiler le projet Vicat aux yeux de tous et de nous faire connaître. L'information s'est bien étoffée et le débat a été vif, surtout dans les premiers mois. Actuellement, l'information circule toujours mais nous nous sommes recentrés sur un travail de fond qui est moins médiatique.

Journaux : Nous avons appris à travailler avec la presse locale que nous tenons régulièrement informée. De juillet à Novembre, Le Progrès, Le Patriote et le Pays, ont relayé nos actions dans de nombreux articles et porté le débat concernant le projet de carrière Vicat devant la population. On note aussi un article de fond dans la revue Lutopik, un passage radio et des contacts avec AFP et France 3 Rhône-Alpes.

Stands : une table, un fond de stand, des panneaux d'information, une pile de flyers... et nous étions prêts à nous rendre sur les événements locaux. Cette équipe est intervenue sur les lieux suivants :

- 25 juin Festival en Beaujolais à St Just d'Avray,
- 29 juin Chambost'ival à Chambost-Allières,
- 6 juillet Festivallées à Chamelet,
- 13 juillet marché de Lamure,
- 7 septembre forum des associations à Lamure,
- 14 septembre forum des associations à St Just d'Avray,
- 15 septembre journée du patrimoine à Longeval,

### **Les réunions publiques**

Ces réunions nous ont demandé beaucoup d'énergie. Il a fallu créer un support de présentation (diaporama), trouver le matériel de projection, réserver les salles des fêtes, éditer les flyers et les distribuer dans toutes les boîtes aux lettres (voie postale le plus souvent, mais pas toujours...) et enfin animer à la fois la présentation et les débats. Chaque réunion nous a fait beaucoup progresser par la qualité des échanges qui nous a permis d'élargir et d'affûter nos arguments, mais aussi par l'accueil et le soutien d'une population très attentive, cherchant à comprendre le projet de Vicat et ses implications. Chaque soirée a fait grimper la pile des adhésions et nous a renforcés dans notre détermination. Oui, nous pouvions être nombreux. Oui, nous devons être forts. Oui, il fallait s'opposer à ce projet.

Au total, nous avons fait 6 réunions publiques :

- 23 juillet à St Just d'Avray
- 26 juillet à Chambost Allières
- 30 août à Chamelet
- 20 septembre à Lamure
- 4 octobre à Ternand
- 25 octobre à Grandris

## **Relations extérieures**

Citons en particulier, deux rendez-vous importants :

- Rencontre de Vicat le 19 juillet : Mr Olivier Estèbe (Dr Régional, chargé du projet) et Mme Chabert Rutti (Responsable communication).
- Réunion à l'Hôtel du département le 6 novembre avec Mme Chuzeville (Présidente du Conseil général) et M. Patrick Martinez (Directeur adjoint).

Nous avons également rencontré plusieurs personnalités importantes (élus, représentants de l'état, responsables d'associations et d'entreprises locales)

Enfin, nous avons participé à plusieurs réunions de la CAB (Coordination des Associations du Beaujolais) ce qui nous permet une vue d'ensemble sur les grands projets qui concernent notre secteur.

## **Journée du patrimoine à Longeval (15 septembre)**

Beaucoup de travail pour la préparation de cette journée, une volonté de sérieux et de qualité aussi bien pour l'accueil sur le site du château que pour les expositions et animations proposées au public. Le Conseil Général nous a fait confiance pour l'organisation de cette journée du patrimoine et nous avons vraiment joué le jeu. Ce fut l'occasion de faire connaître aux habitants du secteur et à nos adhérents l'histoire du château et les richesses naturelles que recèle le haut pays beaujolais. Malgré une météo très fraîche et un peu humide, nous avons accueilli plus de 600 visiteurs. Une très belle réussite !

## **Protection de la nature**

Ce thème regroupe plusieurs types d'actions. Dans un premier temps nous avons contacté et informé les différentes associations de protection de la nature, ainsi que les sociétés de chasse et de pêche. De multiples réunions ont permis de nouer des relations fructueuses. Un important travail de fond est actuellement en cours.

## **L'action économique**

Trois réunions ont eu lieu sur ce sujet (19 juillet, 2 août et 23 septembre), les élus et les chefs d'entreprises consultés nous ont confirmés dans nos inquiétudes. La destruction d'image, l'impact sur la qualité de vie et surtout l'explosion du trafic de très gros poids-lourds, tout cela aura un impact désastreux sur l'activité économique de la vallée, sur l'incitation à la création d'entreprises et sur le tourisme. Le sujet est ardu mais nous devons poursuivre ce travail.

## **Action culturelle, artistique et scientifique**

Depuis sa création nous avons voulu que notre association soit une force de proposition. La lutte contre le projet Vicat passe par le développement harmonieux de notre territoire, nous devons montrer à nos élus que d'autres choix sont possibles, en s'appuyant sur le dynamisme de notre population.

Le château de Longeval peut accueillir une nouvelle activité économique et les domaines forestiers sont une ressource rentable mais nous y voyons un intérêt supplémentaire : l'impulsion culturelle, le dynamisme d'un accueil orienté vers la découverte naturaliste, l'éveil scientifique et artistique.

Par ailleurs, le site Longeval-Pully est une porte d'entrée naturelle en Beaujolais vert. Relief, paysage, surprenante biodiversité... tout cela nous a incités à participer aux réunions du projet Géopark. Le site Longeval-Pully présente de nombreux atouts pour devenir un Géosite de type paysager et naturaliste.

Au printemps 2014 une nouvelle association est née : « *Longeval, Arts, Nature et Patrimoine en Beaujolais* ». Aujourd'hui, c'est elle qui porte ces projets.